

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 15 décembre 2023**

**VILLE DE  
SAINT-  
FLORENTIN**

**N° 2023\_109**

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance :  
17 + 4 pouvoirs

Date de publication : 18 décembre 2023

Le 15 décembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 07 décembre 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. DELOT, M. MAILLARD  
Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,  
Mme WILLEMS Mme DELOT, Mme GRUET, M. TIRARD,  
Mme ÉTIENNE, M. LEFEVRE, M. BILLET, Mme COUDERT  
M. GORNEAU, M. PERREIRA-GONCALVES, M. SERRE,  
M. DELECOLLE,

**ÉTAIENT EXCUSÉS** : Mme ROUSSEAU (pouvoir donné à  
Mme GRUET), M. BIOT (pouvoir à M. PARIGOT), Mme BIOT-  
FLORIMOND (pouvoir Mme DELOT), M. LECOMPTE  
(pouvoir donné à Mme ETIENNE)

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. CAMPOS, Mme GROENTZINGER,  
M. LANGLOIS. Mme LANGLOIS-LENTI,

Mme SCHWENTER et M. MAILLARD ont été désignés  
secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du  
code général des collectivités territoriales.

Objet :

**APPROBATION PLAN DE ZONAGE  
ASSAINISSEMENT  
- LANCEMENT ENQUÊTE PUBLIQUE**

Visas :

VU le code général des collectivités territoriales, article L2224-10,

VU le code de l'environnement et notamment les articles L123-1 et suivants et les articles  
R.123-1 et suivants,

VU le Rapport de zonage réalisé par le Cabinet BUFFET,

CONSIDERANT que le Projet de Plan de zonage assainissement doit être soumis au Conseil  
Municipal,

CONSIDERANT que ce projet doit être soumis à une Enquête Publique,

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

- **DECIDE** de l'établissement des zones d'assainissement proposé dans le Rapport soumis,
- **DECIDE** de la soumission de la carte et de la notice à une enquête publique.

Fait et délibéré en Mairie,  
les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
A SAINT-FLORENTIN, le 18 décembre 2023  
Le Maire, Yves DELOT,

